



## COLLECTIF des FEDERATIONS de NORMANDIE

Mobilisation sur l'attractivité et la revalorisation  
des métiers de l'accompagnement social et médicosocial  
*Retour sur la mobilisation du 28 septembre 2022*  
*#QuiPrendsSoinDeNous*

### Note d'information & remerciements

**Les 13 fédérations normandes continuent de se mobiliser autour de l'attractivité des métiers de l'accompagnement et vous remercient vivement pour votre engagement.**

A l'appel des fédérations nationales pour une journée de mobilisation le 28 septembre, le collectif Interfédéral normand a engagé des actions toute la journée : rassemblements, défilés, rencontres avec les pouvoirs publics, lectures publiques et conférences de presse.

Pour cette journée, nos revendications étaient et restent les suivantes

- **Effectivité des mesures de revalorisation annoncées le 18 février.**
- **Revalorisation des Oubliés : tous les métiers ont droit à une juste reconnaissance !**
- **Mesures d'urgences pour prendre en compte la hausse des prix et l'inflation.**

**Et vous avez répondu présent !**

La mobilisation normande a réuni **1350 professionnels, gouvernances, directions, familles et personnes accompagnées** pour alerter sur la pénurie des métiers de l'humain et la situation d'urgence dans les établissements et services non lucratifs qui accueillent et accompagnent des personnes vulnérables. C'est une mobilisation historique pour notre secteur en Normandie.

Le collectif normand réitère ses remerciements à l'ensemble des participants et s'engage par ce courrier à revenir sur les annonces et effets liés à cette journée de mobilisation.

Lors de cette journée de nombreuses rencontres ont eu lieu entre délégations et représentants des pouvoirs publics :

- Calvados : rencontre avec le responsable de cabinet du Préfet et rencontre avec la Directrice Générale Adjointe aux Solidarités du Conseil départemental
- Manche : rencontre avec le directeur du Cabinet du Préfet, suivi d'un engagement de rencontre avec le préfet la semaine d'après.
- Orne : Rencontre avec des représentants du Conseil Départemental
- Eure : Rencontre avec le Préfet et son directeur de Cabinet
- Seine-Maritime : Rendez-vous programmé la semaine d'après avec le Préfet

Sur l'ensemble des territoires, les pouvoirs publics ont tenu un discours d'engagement et comprennent la situation que rencontrent les organismes gestionnaires. Cependant, l'effectivité des décisions se mesure à échelle variable.

**Concernant les revalorisations à la charge des Conseils Départementaux,** annoncées lors de la conférence des métiers du 18 février 2022

- Seine-Maritime : Versement effectif des revalorisations pour le secteur Protection Enfance et Handicap, via arrêté dès le mois d'août/septembre 2022
- Eure Versement effectif des revalorisations via conventionnement entre les différents organismes gestionnaires et le CD effectué en septembre 2022
- Manche : Versement annoncé d'ici novembre 2022 des revalorisations, inscrites au budget des établissements
- Calvados : Versements annoncés pour début 2023
- Orne : Versement annoncés pour 2023, budgétisé dans le cadre de mesures nouvelles

**Concernant « les oubliés du Ségur »**, c'est-à-dire les personnels administratifs, des services généraux et de directions, dans la lignée des propos tenus par le Ministre des Solidarités Jean Christophe COMBE, il a été confirmé par les autorités déconcentrées normandes qu'il n'y aurait en aucun cas une revalorisation de ces professionnels. La responsabilité est renvoyée aux organismes gestionnaires afin qu'elles répondent à ce défi. Dans la continuité de ces propos, les Conseils départementaux normands s'alignent sur cette position et refusent la revalorisation de ces professionnels.

Néanmoins, certaines collectivités et administrations départementales réfléchissent, sur des crédits exceptionnels, à une forme de reconnaissance financière de ces personnels. Aucune certitude et aucune déclinaison arrêtée à ce jour !

**Concernant la prise en compte de l'inflation,** surtout liée à l'énergie, là encore des réponses variables nous ont été données :

- Bouclier tarifaire pour les hébergements PH et les EHPAD
- Focus particulier sur les ESMS les plus en difficultés sans donner de critères, ni de chiffrage particulier

La mobilisation à l'échelle nationale qui elle, a rassemblé au total 20 000 personnes, a permis des avancées :

- Annonce de la revalorisation du point de l'indice à hauteur de 3 %,
- Aboutissement du financement de la prime de revalorisation salariale dans certains départements encore en attente,
- Nouvelle évocation dans l'espace public et politique de cette problématique et des difficultés de notre secteur.

Aussi, bien qu'il y ait eu des annonces sur l'effectivité des mesures et une compréhension de nos problématiques, nous continuons de voir nos établissements et services se vider de leurs professionnels, les fermetures s'accroître et les risques de danger augmenter. Nous alertons sur ce risque il y a un an sans imaginer qu'aujourd'hui la situation serait bien au-delà de nos craintes de l'époque.

C'est le premier jalon symbolique de la reconnaissance, et assurément pas le seul, qui nous permettra d'avancer dans cette crise de l'attractivité des métiers. Nous ne sommes assurément plus au début de notre combat mais encore moins, malheureusement, à la fin ce celui-ci.

Devant cette situation, le collectif se montre plus que soudé et mobilisé !

D'autres actions seront encore à mener dans les mois à venir, et nous vous savons prêt à vous mobiliser !

Alors, nous vous adressons un grand merci car ce n'est que collectivement, par une mobilisation inédite, que nous sortirons par le haut de cette situation inacceptable...

Les représentantes et représentants des fédérations, et des organisations  
employeurs, membres du collectif interfédéral normand